



Edito

Passée la crise sanitaire qui aura affecté la situation financière de la commune (absence de recettes du fait de la fermeture de la station de ski et du complexe thermal), nous pouvions légitimement espérer retrouver une dynamique de projets (rénovation de l'ancienne patinoire, logement social sur le site de Chante Coucou, poursuite de la réhabilitation des Thermes).

Toutefois, la mise en œuvre immédiate de ces travaux subirait le renchérissement du coût des matériaux, entraînant un dépassement très important de la prévision des coûts. La raison commande de différer momentanément la réalisation de ces projets de sorte que leur coût redevienne dans un proche avenir, à un niveau acceptable, sans aucune incidence pour le contribuable.

Pour autant, force est de constater la liste significative des équipements et travaux réalisés ces derniers mois, preuve de notre engagement à poursuivre une politique de développement, marquée notamment par l'engagement du programme d'investissements sur le domaine skiable, mené par Altiservice, ou bien l'extension du Centre thermoludique à charge de la commune.

Mener une politique de développement qui permette de maintenir notre station au niveau le plus élevé, n'est pas chose facile du fait que les recettes proviennent essentiellement de la fiscalité locale et de moins en moins des aides de l'Etat.

Au-delà de ce bilan en cours d'exercice, que l'on peut qualifier de satisfaisant au regard du contexte énoncé, restent de réels motifs de satisfaction :

En premier lieu, la mise en place du schéma de développement touristique qui a consisté à modifier nos organisations, avec la suppression de la Régie sportive et culturelle, le Comité des Fêtes, le Club des sports, le foyer culturel et, concomitamment, la création de six pôles d'activité, confiés à des représentants de la société civile.

Ces pôles d'activité sont les leviers d'action qui manquaient à la commune pour assurer son développement à la hauteur de ses ambitions. Original par sa construction, inédit par son mode de gouvernance, ce modèle inspire d'autres collectivités, preuve de son efficacité.

Enfin, la récente attribution à notre commune de différents labels : « Deuxième Fleur », « Station Verte », « Village en Poésie », « Ville à Vélo », « Petite ville de demain », « Bourg Centre » et, en cours de délivrance, le label « Station Pêche », comme une marque de reconnaissance d'une station touristique en expansion et résolument engagée dans la voie de la diversification de l'offre.

Une politique de diversification rendue nécessaire en raison des effets du dérèglement climatique, qui rend très aléatoire pour l'avenir, la régularité et le niveau d'enneigement du domaine skiable.

La saison d'hiver exceptionnelle que nous venons de connaître ne doit pas occulter les prévisions pour le moins pessimistes en matière de climat et des conséquences pour les stations de ski.

Il est de ma responsabilité de le rappeler.

Au demeurant, prise de conscience et discernement ne doivent pas freiner nos ambitions et notre volonté d'aller de l'avant pour l'avenir de notre station.

André MIR
Maire de SAINT LARY SOULAN

Sommaire

P2 Budget prévisionnel 2022



P3-5 Actualités communales



P6 Actualités de la station



P7-8 Actualités de l'Office de Tourisme et manifestations





ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022

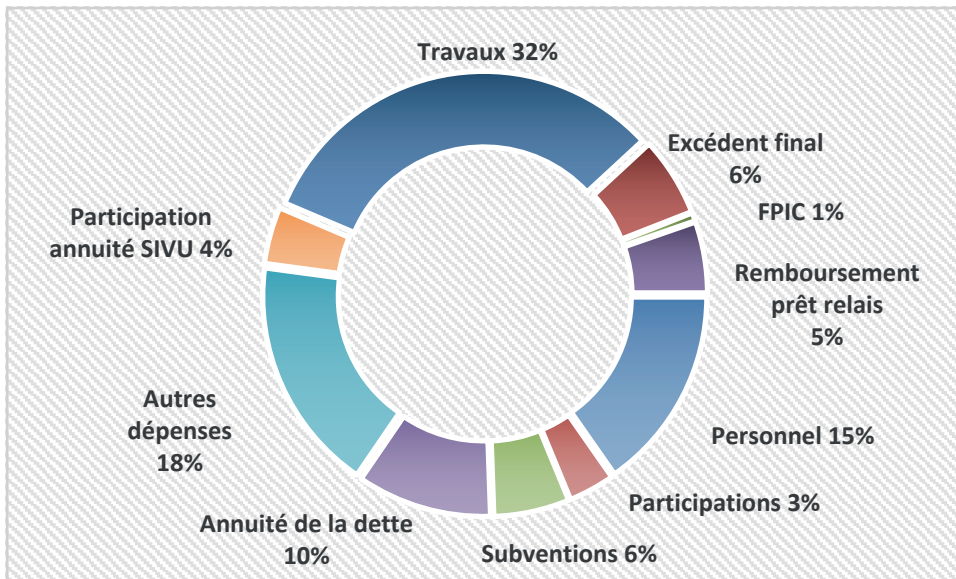
Caractéristiques du budget prévisionnel 2022

Ce budget 2022, après deux années de crise sanitaire, s'inscrit dans la continuité du respect des indicateurs financiers que nous nous sommes fixés et présente notamment une capacité de désendettement inférieure à 7 années ce qui dénote une bonne santé financière de notre collectivité.

Il est prévu pour cette année un important volume de travaux (près de 6 000 000 €). Ceci traduit la volonté de poursuivre les investissements structurants tels que la modernisation-extension du complexe thermal, la réhabilitation de l'ancienne patinoire, l'aménagement d'une aire de camping-cars, le déplacement du cabinet médical au Pla d'Adet, la fin des travaux de voirie du futur lotissement...notamment.

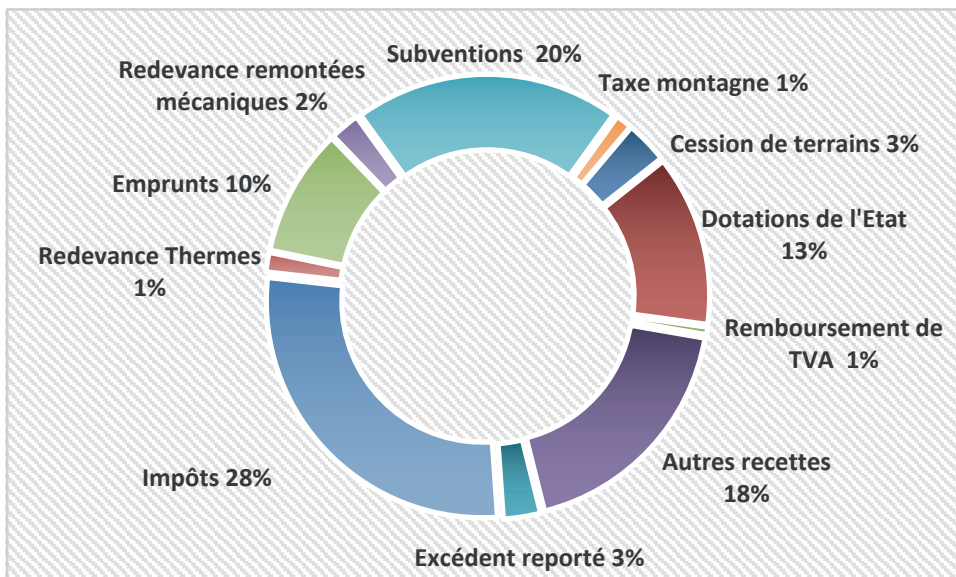
Pour autant, la décision finale de lancer ces travaux sera conditionnée par les résultats d'appel d'offres aux entreprises, marqués par le renchérissement des coûts des matériaux et des matières premières.

Dépenses prévisionnelles 2022



| |
|---|
| Personnel : 2 875 000 €. |
| Participations : 653 181 €. |
| Subventions : 1 067 000 €. |
| Autres dépenses : 3 305 306 €. |
| Annuité de la dette : 1 899 500 €. |
| Remboursement prêt relais : 1 000 000 € |
| Travaux : 5 965 000 € |
| Participation annuité SIVU : 801 454 €. |
| Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales (FPIC) : 117.133 €. |
| Excédent final : 1 116 226 €. |
| Le montant global s'élève à 18.799.800 €. |

Recettes prévisionnelles 2022



| |
|---|
| Impôts : 5 242 295 € |
| Dotations de l'Etat : 2 409 005 € |
| Reversement Remontées Mécaniques : 420 000 € |
| Taxe montagne : 232 200 € |
| Autres recettes : 3 454 686 € |
| Subventions : 3 736 049 € |
| Redevance Thermes : 275 000 € |
| Cession de terrains : 600 000 € |
| Emprunts : 1 800 000 € |
| Excédent reporté : 525 565 € |
| Remboursement de TVA : 105 000 € |
| Le montant global s'élève à 18.799.800 € |



Travaux sur le lotissement « Chante coucou »



Après avoir procédé à la démolition de deux bâtiments et à la déviation d'une ligne Haute Tension, la commune a achevé la première phase d'aménagement des Voiries et Réseaux Divers (VRD) en vue de la réalisation du lotissement « Chante coucou » comprenant 19 maisons individuelles : 10 T3 et 9 T4 (avec terrasse, garage et jardin).

Ce lotissement sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage de « Midi Logement », société coopérative HLM de l'Office Public de l'Habitat des Hautes-Pyrénées (OPH 65).

Le principal objectif est de fixer durablement de nouveaux habitants sur la commune qui, répondant à des critères de ressources définis, pourront accéder à la propriété par le biais d'un contrat de location-accession. Ces futurs acquéreurs seront exonérés du paiement de la taxe foncière pendant 15 ans.

Compte tenu de la conjoncture économique actuelle et notamment des surcoûts financiers impactant le secteur de la construction, le début des travaux, envisagé au cours de l'été, sera retardé.

La commune, demeurée propriétaire de trois lots, affectera l'un d'entre eux à la construction d'une maison de fonction.

Aménagement d'une aire de lavage pour vélos et VTT

Cette aire de lavage pour vélos et VTT est installée sur le parking des Thermes, à proximité du départ de la télécabine du village. Cet aménagement s'inscrit dans cette politique de développement des services que la commune souhaite mettre en place pour répondre aux besoins de la clientèle sportive.

Nouveau mode de gestion de l'aire de camping-cars

Cette aire va être déplacée de l'autre côté du parking du stade et une nouvelle organisation de sa gestion va être mise en place. Elle comprendra 24 places, sera équipée d'une borne d'accès et sera gérée en partenariat avec un prestataire privé. Un système de réservation à distance et d'encaissement direct sera possible grâce à une application numérique dédiée.

Travaux

- Aménagement au col du Portet

Réalisés sur un site classé, ces travaux ont fait l'objet d'une procédure d'autorisation préalable qui a notamment permis à la commune d'aménager une zone de stationnement (sans imperméabiliser le sol) d'une quarantaine de places qui permettra d'accueillir, de façon pérenne des arrivées de manifestations sportives (Tour de France, ...) et de procéder à la végétalisation d'une partie de cet espace afin de pérenniser l'activité pastorale. Il découlera de cette autorisation préalable une limitation du nombre de véhicules qui pourront stationner sur site.

- Travaux sur Soulan

La commune va procéder à la réfection de l'enrobé de certaines rues ainsi qu'au remplacement des lisses et à la réalisation d'un trottoir afin de sécuriser le cheminement piétonnier dans le village. Ainsi, les automobilistes seront incités à réduire leur vitesse. La commune a également lancé une étude en vue de la construction d'une auberge.

- Suite à la découverte de fissures sur les fondations de **la Chapelle Sainte-Marie**, une étude en vue de leur consolidation a été engagée.

- Réfection et isolation de la toiture de **la Maison du Patrimoine**.

- Transfert de la **cantine scolaire** du Pôle Petite Enfance au rez-de-chaussée du bâtiment de l'école.

- Construction d'un **abri pastoral à Hountanet** sur l'estive de Baricave qui viendra en complément de la cabane d'Arêt et permettra d'optimiser les conditions de gardiennage des brebis.

- Implantation d'un **nouveau point de collecte d'ordures ménagères** (tri sélectif, verre et ordures ménagères) à proximité de la résidence du Clos Saint-Hilaire.

- Une partie du **réseau d'eaux pluviales communal** empiète actuellement sur la copropriété de la résidence « Les Chamois ». La commune va donc procéder à la réintégration de ce réseau sur le domaine public en élargissant légèrement la voie de circulation grâce au déplacement de la clôture de la résidence. Ces travaux permettront également de procéder à l'élargissement de la voie.

- Réfection des deux courts de tennis

La réfection de ces deux courts de tennis extérieurs s'inscrit dans un projet d'aménagement d'ensemble qui comprend deux autres phases : la création d'un espace de stationnement, l'aménagement de terrains de pétanque et la construction d'un bâtiment comprenant notamment un court de tennis et un court de padel.

- Déplacement du cabinet médical du Pla d'Adet

Afin d'offrir des conditions optimales d'accueil de la patientèle, la commune a procédé à l'acquisition d'un local situé dans la résidence l'Armazan afin d'y transférer le cabinet médical, qui sera équipé d'un appareil de radiologie. La commune pourrait également faire l'acquisition de deux autres locaux situés à proximité.

- La commune va procéder à **la démolition de la maison Verdier**, située 11 rue des fougères. Le terrain sera ensuite vendu à un promoteur dans la perspective de la réalisation d'une opération d'aménagement concertée comprenant la construction de maisons individuelles et d'une résidence.

Projet de création d'une halle



Dans le cadre de ce projet, la commune a procédé à la démolition des anciens logements du Parc national des Pyrénées. Ce projet comprend la construction d'une halle couverte (dans laquelle le marché du samedi pourra se tenir) ainsi que l'aménagement de locaux commerciaux et d'un parking souterrain.

Dans le même temps, la commune a vendu une partie du terrain à un promoteur sur laquelle sera construite une résidence (avec des commerces en rez-de-chaussée et un parking souterrain) le long de la rue Vincent MIR.

Un square public sera aménagé derrière cette résidence.

Requalification des sites du Pla d'Adet et d'Espiaube

La commune a engagé deux études en vue de la requalification de la zone comprise entre la gare d'arrivée du téléphérique et le plateau débutant du Pla d'Adet et de l'aménagement du front de neige à Espiaube en tenant compte de l'implantation de la nouvelle télécabine d'Espiaube et du télésiège débrayable de la Forêt.

Ces études portent sur une analyse « urbaine » (flux de circulation, stationnement, zone commerciale, ...) et environnementale (gestion des eaux polluées, végétalisation, ...) de chaque site comprenant la réalisation d'un diagnostic et une identification des enjeux.

Création d'un fonds de dotation

La commune de Saint-Lary Soulan a créé un fonds de dotation, organisme à but non lucratif, dont les membres fondateurs sont : la commune, la société Altiservice, la société SOMADIS, Electricité de France, la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuelle Pyrénées Gascogne et Hervé BLANCHARD. Outil de financement de mécénat, cet organisme collecte des fonds privés (entreprises et dons de particuliers) autour d'un intérêt commun : le développement du territoire via des projets d'intérêt général sur le territoire de la commune dans les domaines de la culture, du tourisme et du sport. Les dotations versées à ce fonds ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant des dons dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Projet de salle polyvalente et rénovation des cinémas

Un nouvel avant-projet définitif a été élaboré en collaboration avec le Pôle Culture de l'Office de Tourisme, en tenant notamment compte de spécificités techniques liées à l'exploitation de la future salle polyvalente en salle de concerts. Le dossier de consultation des entreprises sera lancé au mois de juillet pour un début des travaux au premier trimestre 2023.

Rappelons que ce projet comprend deux volets :

- La réhabilitation de l'ancienne patinoire en salle polyvalente équipée de gradins amovibles, d'un bar, d'un espace traiteur, d'une scène et de sanitaires. Sa capacité sera de 240 places assises (version tables), de 357 places assises (version gradins) et de 999 places debout (concert).
- La rénovation d'ensemble des deux salles de cinéma (insonorisation, aménagement d'un ascenseur permettant l'accès aux salles aux personnes à mobilité réduite, ...) qui permettra de disposer de 166 places (pour la grande salle) et de 65 (pour la petite).

Réfection du parking des chardons



Le parking va être entièrement réaménagé et deviendra payant avec la mise en place d'un système de contrôle d'accès. Il disposera de 55 Places. Les bornes de recharge électrique seront positionnées hors l'emplacement payant.

«Petites villes de demain»

Lancé en octobre 2020 par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, le programme « Petites villes de demain », piloté par les préfets de département, a pour objectif d'accompagner les collectivités locales afin de lutter contre la dévitalisation des petites villes de moins de 20 000 habitants. Ce programme englobe différentes thématiques : l'habitat, la transition écologique, le médico-social, les commerces, la mobilité, le patrimoine et la culture. Les communes de Saint-Lary Soulan et d'Arreau ont été retenues.

Sacha MAINGUY, recruté par les communes de Saint-Lary Soulan et d'Arreau, est chargé, en collaboration avec les élus et les nombreux partenaires de ce programme, de définir des projets qui feront l'objet d'une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).



Confortement de la ressource en eau thermale

La commune de Saint-Lary Soulan a procédé à la réalisation de travaux (pose de packers) sur les forages F1 et F3 afin de pérenniser la qualité bactérienne de l'eau thermale. Le principal objectif étant de limiter l'infiltration de polluants.

La seconde initiative en matière de confortement de la ressource en eau thermale concerne la procédure d'homologation de l'eau du forage SL5 à des fins thérapeutiques.

Un comité de pilotage composé d'un médecin thermal, d'un référent mairie et du directeur du complexe thermal Sensoria a été chargé du suivi d'une étude supervisée par l'université de Bordeaux.

La commission du comité de protection des personnes vient d'émettre un avis favorable à cette procédure d'homologation. La recherche de patients souffrant des symptômes de gonarthrose (arthrose du genou) en vue de la réalisation d'une phase de test est lancée.

Les résultats du suivi de ces curistes seront analysés par un comité scientifique composé d'un rhumatologue universitaire, d'un médecin thermal et d'un expert. Ils seront ensuite transmis à l'Académie de Médecine pour avis.

Bilan hivernal de la Régie « Accueil »

Le bilan d'activité hivernale de la Régie « Accueil » est exceptionnel. L'exploitation du refuge de l'Oule et du restaurant des Merlans a généré un chiffre d'affaires global de 1 205 000 €.

Ce résultat record est en hausse de 17,5% (pour ces deux établissements) par rapport à la saison hivernale 2018/2019 qui n'avait pas été impactée par la crise de la covid-19. Ce bilan est notamment dû à la forte fréquentation enregistrée au cours des mois de janvier et de février.

L'exploitation du [refuge de l'Oule](#) a généré un chiffre d'affaires de 423 000 € (contre 360 050 € en 2018/2019). Cet établissement a comptabilisé 660 nuitées et servi 13 107 repas.

L'activité du [restaurant des Merlans](#) a généré un chiffre d'affaires de 782 000 € (contre 698.173 € en 2018/2019).

Ces résultats ont été obtenus malgré les difficultés de recrutement de personnel qui ont contraint ces deux établissements à fonctionner en sous-effectif. Difficulté renforcée par le contrôle obligatoire du pass sanitaire.

L'Hospice du Rioumajou et le Refuge de l'Oule sont ouverts cet été.

Dissolution de la Régie « sportive et culturelle »

Suite à la dissolution de la Régie « Sportive et Culturelle », la gestion de la patinoire extérieure, de la piscine municipale et de la Maison du patrimoine a été transférée à l'Office de Tourisme.

Bilan hivernal du Complexe thermal Sensoria

Les thermes

Fortement impactée par la pandémie de covid-19, l'activité thermale demeure encore pénalisée par le manque de visibilité concernant la situation sanitaire. Depuis le 4 avril, l'activité des cures thermales à Saint-Lary Soulan a connu une reprise progressive qui accuse toutefois un retard de l'ordre de 30% par rapport à une saison thermale « normale ». Retard encore plus marqué au niveau national. Le nombre de curistes au cours de cette saison qui s'achèvera le 6 novembre prochain devrait avoisiner les 2000.

Cette nouvelle saison thermale a été l'occasion de remettre en place différentes activités à destination des curistes : « ateliers mémoire », randonnées et programme culturel proposés par la Maison du Patrimoine.

Dans le but d'optimiser les performances énergétiques des installations thermales et, de réaliser à terme, des économies d'énergie, un outil de gestion centralisée de la consommation électrique des différents espaces a été mis en place et des aménagement en vue d'améliorer les installations de la zone « bains » sont à l'étude.

Enfin, une étude de faisabilité relative à la construction d'une seconde piscine thermale afin de conforter l'offre de soins a été engagée. Elle s'inscrit dans le plan d'investissement en vue de la modernisation du complexe Sensoria qui a déjà fait l'objet d'une extension avec l'aménagement de deux bassins extérieurs et d'un espace Premium.

Sensoria Rio

De décembre 2021 à fin mai 2022, avec 44.000 entrées, la fréquentation du Sensoria Rio a connu une progression de plus de 40% par rapport à la même période en 2019/2020 (hiver sans covid-19). Cette augmentation est essentiellement due à l'aménagement de deux bassins extérieurs et la création d'un espace Premium qui ont permis de proposer une nouvelle offre de détente à la clientèle tout en augmentant la Fréquentation Maximale Instantanée du site (passée de 150 à 340 personnes). Ces nouveaux aménagements devraient impacter encore plus significativement la fréquentation du Sensoria Rio au cours de la période estivale.

Sensoria Spa

L'exploitation du Sensoria Spa a lourdement pâti du défaut de candidature d'un personnel qualifié. Malgré ce problème de recrutement, l'activité a été satisfaisante mais aurait pu, compte tenu de la demande et de la fréquentation qu'a connu la destination Saint-Lary au cours de cette saison d'hiver, être bien meilleure.

Le Sensoria Spa et le Sensoria Rio seront ouverts jusqu'au 6 novembre.

Sensoria Fitness

Des cours collectifs complémentaires (fitness, aquagym et yoga), dispensés par quatre coaches qualifiés et spécialisés, ont été mis en place. L'objectif est de proposer aux adhérents un programme « sport - forme - santé » complet.



ACTUALITES DE LA STATION

Une saison hivernale 2021/2022 exceptionnelle

Après la saison "blanche" due à la fermeture administrative des stations de sports d'hiver au cours de la saison hivernale 2020/2021 suite à la pandémie de Covid-19, la station de Saint-Lary, ouverte du 4 décembre 2021 au 3 avril 2022, a réalisé un chiffre d'affaires record de 19 millions d'euros TTC pour 630 000 journées clients. Grâce aux chutes de neige précoces et abondantes de la fin du mois de novembre, la station a pu offrir à sa clientèle des conditions optimales pour la pratique du ski tout au long de la saison. Le cumul de neige naturelle a atteint 6,92 m cet hiver, conforté par la production de 250 000 m³ de neige de culture. Malgré ces excellentes conditions d'enneigement, la fréquentation a d'abord été moyenne au cours des vacances de Noël avant d'être exceptionnelle au cours des mois de janvier et de février. Seul bémol à cette saison record, la difficulté inhérente au recrutement du personnel saisonnier qui a nécessité une réorganisation d'ensemble du fonctionnement habituel de la station. L'impossibilité de disposer d'un effectif complet, et notamment de personnel qualifié à certains postes, a notamment été préjudiciable à certains moments de la saison.

Nouvelle phase d'investissement sur la station



Après une longue phase d'instruction du dossier en vue d'obtenir les autorisations nécessaires pour implanter, en partie sur un site classé, de nouvelles remontées mécaniques, en remplacement de remontées devenues obsolètes (démontage de la télécabine d'Espiaube, des télésièges de Tourette, Tortes, Mouscadés et du téléski des Merlans), ce choix va permettre, dans les quinze prochaines années, d'achever la modernisation des installations sur l'ensemble du domaine skiable grâce à une première phase d'investissement de 22 millions d'euros sur la station.

Des investissements ont déjà permis de conforter les équipements de neige de culture sur le secteur du Pla d'Adet tout en renforçant la capacité de production de ce réseau. Une nouvelle piste rouge, la piste "VIGNOLE", a également été aménagée. Une deuxième phase a débuté avec le démontage de la télécabine d'Espiaube, des télésièges de Tourette, Tortes, Mouscadés et du téléski des Merlans. Deux nouveaux équipements vont être implantés en 2022 :

- La télécabine d'Espiaube qui comprendra 60 cabines (de 10 places assises), transportera les skieurs de 1597 m à 2321 m en 6 minutes et disposera d'une capacité de 2800 pers/h. Cette télécabine sera implantée au niveau du parking d'Espiaube.
- Le télésiège débrayable 6 places de Tourette sera implanté face au restaurant d'altitude les Merlans. Ces deux remontées seront mises en service pour la saison 2022/2023.

Dans le même temps, la société Altiservice a débuté les travaux en vue de l'implantation du télésiège débrayable 6 places de la Forêt qui reliera Espiaube au Pla d'Adet et sera mis en service en décembre 2023.

La société Altiservice procédera également à une deuxième phase de boisement sur le site du Pla d'Adet. Cette opération est menée en collaboration avec l'Office National des Forêts (ONF), les éleveurs, les mairies de Saint-Lary Soulan, Vignec et Cadeilhan-Trachère ainsi que les professeurs des écoles de Saint-Lary Soulan et de Vielle-Aure.

Ouverture du Bike Park et du Téléphérique

Ouverture du téléphérique du Pic Lumière

Cet été, le téléphérique du Pic Lumière sera ouvert tous les jours, du samedi 2 juillet au dimanche 28 août, de 9h à 12h puis de 13h30 à 18h30 (jusqu'à 19h les lundis de marché au Pla d'Adet).

Ouverture du télésiège des Bouleaux et du Bike Park

Le télésiège des Bouleaux et le Bike Park seront ouverts les week-ends du 18 et 19 juin et du 25 et 26 juin puis, tous les jours, sans interruption, de 10h à 16h (dernière montée à 15h50) du samedi 2 juillet au dimanche 28 août.

La société Altiservice propose également un « Escape Rando » pour petits et grands sur le site d'altitude de la station de Saint-Lary. Muni du forfait « Découverte panoramique » et du carnet, « Monts et Merveilles », les participants sont invités à partir à la recherche d'indices sur un sentier de randonnée accessible à tous. De nombreux lots seront à gagner.

Inauguration de la piste «VIGNOLE»



Cette inauguration s'est déroulée le 17 février dernier en présence d'Isabelle MIR, d'André MIR, de Jean-Henri MIR, d'Akim BOUFAID et d'Agnès LATAPIE, petite fille de Françoise VIGNOLE.



Synthèse des chiffres clés de l'hiver 2021/2022 avec la société «G2A»

Après deux années fortement perturbées par l'épidémie de covid-19, cet hiver 2021/2022 marque un retour « à la normale ». Cependant, la situation sanitaire, avec ses incertitudes et ses contraintes, a encore impacté l'activité des professionnels du tourisme.

Au terme de cette saison hivernale, Saint-Lary Soulan a totalisé 925 100 nuitées soit une baisse de 2,5% par rapport à l'hiver 2020 (comparaison faite en prenant en compte les chiffres jusqu'à la mi-mars 2020 complétée par les chiffres de fin de saison de l'hiver 2019).

Les faits marquants de cette saison

- Une baisse de fréquentation mais un niveau similaire à celui de l'hiver 2019 (923 800 nuitées). Cette saison s'est déroulée en deux temps avec une première partie, de novembre à janvier, en recul de 7,1% du nombre de nuitées et une seconde partie, de février à avril, en hausse de 1,5%.
- Un recul de la clientèle étrangère avec 4,6% des nuitées sur les lits professionnels. Les espagnols représentent quasiment la seule clientèle étrangère avec 14 601 nuitées sur les lits professionnels, les autres marchés ne dépassant pas les 600 nuitées. On peut toutefois constater que la fréquentation a été lourdement impactée par l'absence des Britanniques avec 315 nuitées cette année contre 16 877 lors de l'hiver 2019.
- Une perte importante de lits professionnels : 411 lits en deux ans. Cette catégorie d'hébergement est en recul depuis 2018. Toutefois, l'impact sur la fréquentation a été modéré (-2,9% de nuitées par rapport à 2018 tandis que dans le même temps le volume de lits professionnels a régressé de 11,1%).

Refonte des sites internet de l'Office de Tourisme

Depuis 2021, l'Office de Tourisme s'est engagé dans une refonte de ses outils digitaux.

En collaboration avec les services de l'Agence Silaos, spécialisée dans les analyses techniques de performance web, une analyse a été réalisée afin d'identifier les aspects de la destination ayant besoin de progresser en termes de visibilité sur internet. Il a alors été décidé de refondre les 3 sites internet de la destination : le site amiral de destination (www.saintlary.com), le blog et le site du col du Portet afin de les réunir sur une même plateforme dans le but d'optimiser leur référencement.

L'Office de Tourisme a ensuite retenu l'agence « Raccourci », implantée à La Rochelle, pour procéder à cette refonte. L'objectif étant de faire de ce nouveau site un outil de séduction qui positionne la destination Saint-Lary comme incontournable dans les Hautes-Pyrénées, été comme hiver. Il proposera différents contenus de qualité, mieux ciblés en fonction de la clientèle. Ce nouveau site internet sera plus interactif : mise en avant des réseaux sociaux, création d'un « Chat » et optimisation de la commercialisation de la destination Saint-Lary.

Ce nouveau site devrait être mis en ligne en septembre prochain.

Le site relatif au col du Portet figura sur la même plateforme mais disposera d'un univers spécifique ayant sa propre déclinaison graphique.

Refonte du site de vente en ligne

En parallèle, le site de vente en ligne « resa.saintlary.com » fera l'objet d'une refonte technique en vue de s'adapter aux nouveaux besoins des utilisateurs et de faciliter leur réservation en ligne.



Campagne de communication pour l'été 2022

L'Office de Tourisme a axé sa communication estivale en direction des jeunes actifs, des jeunes retraités, des familles, des résidents secondaires et des cyclistes. Une thématique principale, associée au slogan « Vivre les Pyrénées », a été retenue : la randonnée. Cette campagne a pris la forme d'un affichage sur les panneaux et les abribus de quatre grands bassins urbains : Nantes, Bordeaux, Toulouse et La Rochelle, d'une reconduction du partenariat radio avec le groupe Virgin (Nantes, Bordeaux, Toulouse, La Rochelle et Biarritz) et d'une communication régulière sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram). Enfin, cette campagne publicitaire sera complétée par les éditions d'été (Zcard, newsletters et nouveau plan du village et de la station) ainsi qu'un plan média « Vélo' avec le journal Le Figaro.

Optimiser la communication à destination de la clientèle espagnole

La clientèle de la « Destination Saint-Lary » est majoritairement française (à plus de 95%). Le seul marché étranger où la destination se distingue est le marché espagnol avec 3 bassins de consommation importants : Madrid, Valence et Bilbao. L'Office de Tourisme de Saint-Lary Soulan a donc souhaité renforcer sa présence sur ce marché en travaillant avec une agence de relations presse « Shixing », basée à Barcelone.



MANIFESTATIONS

Obtention du label "Ville à vélo"



© ASO - Tour de France

En 2021, dans le cadre de sa campagne « L'Avenir à Vélo », le Tour de France a lancé le label « Ville à Vélo du Tour de France » dans le but d'encourager toutes les initiatives prises par les communes en faveur de la bicyclette au quotidien.

Ouverte à toutes les collectivités ayant accueilli au moins une fois le Tour de France depuis sa création en 1903, pour cette deuxième édition, A.S.O. a reçu la candidature de 34 villes, dont celle de Saint-Lary Soulan.

Après une étude des dossiers prenant notamment en compte les dispositifs déjà mis en place et les plans de développement mis en œuvre à court et moyen terme à l'échelle locale pour favoriser la pratique du vélo, la commune de Saint-Lary Soulan s'est vu attribuer le label « Ville 2 Vélos ».

Inauguration du jardin René GUY CADOU



Le samedi 28 mai, André Mir, maire de Saint-Lary Soulan, a inauguré le jardin public « René GUY CADOU », situé à proximité du moulin DEBAT, en présence de Christian LABORDE, Claire BENOIT, Luc VIDAL, Hervé BLANCHARD, en sa qualité de responsable du Pôle Culture de l'office de Tourisme et de nombreux amateurs de poésie. Cette inauguration a été précédée d'une déambulation poétique dans les rues du village.

Cette initiative, entreprise par la Commune en collaboration avec le Pôle Culture, a abouti à l'obtention du « Label village » dans la catégorie « Poésie ». Elle fait suite à un premier évènement organisé au cours de la saison hivernale, « Les mots dits dans la neige ». L'objectif étant, de façon plus générale, de développer des activités culturelles autour du livre, de la musique et du patrimoine tout au long de l'année.

Principaux événements de l'été

Manifestations sportives

Trail

- « Patou Trail » : du vendredi 17 au dimanche 19 juin.
- « Grand Raid des Pyrénées » : du mercredi 24 au dimanche 29 août.
- « La contrabandista », épreuve sportive de trail et VTT : samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre.

VTT

- « Enduro d'Aure », course de VTT : samedi 25 juin.

Pêche

- « Salmo Trek » : du vendredi 1^{er} au dimanche 3 juillet.

Vélo

- Passage de la cyclo sportive « La Pyrénéenne » : dimanche 3 juillet.
- Haute Route des Pyrénées : vendredi 8 et samedi 9 juillet.
- Tour Crit : samedi 9 et dimanche 10 juillet.
- Passage du Tour de France : mercredi 20 juillet.
- « Cycl'n Trip » : du lundi 25 au vendredi 29 juillet.

Triathlon

- Triathlon des Pyrénées : du 2 au 4 septembre

Manifestations patrimoniales et festives

- Fête de Soulan : samedi 2 et dimanche 3 juillet.
- Fête Nationale avec feu d'artifice : le jeudi 14 juillet.
- Journée « Montagne Propre » : dimanche 17 juillet.

- Fête des granges du Moudang : samedi 6 août
- Fête Franco-Aragonaise: dimanche 7 août
- Fête des Estives de Soulan : Jeudi 11 août.
- Déambulation lumineuse : lundi 15 août.
- Forum des associations : samedi 3 septembre.

Spectacles

- André MANOUKIAN : mardi 19 juillet.
- Christian LABORDE : jeudi 28 juillet.

Concerts à l'église

La Pastorale du Tourisme organise de nombreux concerts à l'église de Saint-Lary Soulan des mois de juin à octobre.

Festival des petites églises de montagne

Ces concerts se dérouleront à 21h : le samedi 16 juillet à Guchen, le jeudi 21 juillet à Bourisp, le jeudi 28 juillet à Vielle-Aure, le jeudi 4 août à Vignec et le mardi 9 août à Saint-Lary Soulan.

Sachez également que des concerts seront organisés à l'Hospice du Rioumajou, tous les jeudis du 7 juillet au 25 août à 17h30 et que des expositions et des animations vous seront proposées à la Maison du Patrimoine (Espace Game, visites commentées, ateliers, thé en lecture, ...).

Retrouvez le programme des animations de cet été, régulièrement actualisé, sur le site : www.saintlary.com.